

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER,
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
ET DE L'IMMIGRATION

Région de gendarmerie de Bretagne
et gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Ouest

**Décision n° 22399 du 1^{er} avril 2011 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Ouest**

NOR : IO CJ1102562S

Le commandant de la région de gendarmerie de Bretagne et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Ouest,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'avancement des sous-officiers de gendarmerie de carrière ;

Vu la décision n° 79819 du 1^{er} décembre 2010 (NOR : IO CJ1029412S),

Décide :

Article 1^{er}

Les adjudants-chefs dont le nom suit sont promus au grade de major le 1^{er} mai 2011 :

Fernandez Michel	Nigend : 102 142	Numéro de livret de solde : 5 126 242
Clément Yannick	Nigend : 111 076	Numéro de livret de solde : 5 157 114

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} mai 2011 :

Bonnacie André	Nigend : 102 868	Numéro de livret de solde : 5 108 594
----------------	------------------	---------------------------------------

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} mai 2011 :

Korngut Philippe	Nigend : 152 866	Numéro de livret de solde : 8 010 761
Conchon Nicolas	Nigend : 152 437	Numéro de livret de solde : 8 010 524
Quenon Laurent	Nigend : 156 503	Numéro de livret de solde : 8 013 879

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} mai 2011 :

Besson Nicolas	Nigend : 216 693	Numéro de livret de solde : 8 070 284
Lemercier David	Nigend : 212 666	Numéro de livret de solde : 8 063 601
Harle Sylvain	Nigend : 200 764	Numéro de livret de solde : 8 044 084

Fait le 1^{er} avril 2011.

*Le général de division,
commandant la région de gendarmerie de Bretagne
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Ouest,
S. CAILLET*